

## Devenir référent en santé et sécurité au travail

Tout savoir sur la mission de référent santé sécurité en entreprise



### Objectifs

Conseiller et accompagner son employeur dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels, en s'appuyant sur les valeurs essentielles et les bonnes pratiques de l'Assurance Maladie-Risques Professionnelles/INRS

Situer l'entreprise au regard de la prévention des risques

Repérer les risques d'atteinte à la santé des salariés

Identifier des mesures de prévention à partir de l'évaluation des risques

Contribuer à la mise à jour des documents santé et sécurité au travail

Situer son rôle parmi les acteurs en santé et sécurité au travail

Article R4644-1 du code du travail

L'employeur désigne un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise.

Le ou les salariés ainsi désignés par l'employeur bénéficient d'une formation en matière de santé au travail dans les conditions prévues aux articles L. 4614-14 à L. 4614-16.

### Durée | Prix

**5 Jours, 35 Heures**

**950 € NET**

Code : SP1029

Horaires de formation :

8h30-12h30 - 14h-17h

### Date | Lieu

**A Nantes**

> 21, 22, 23 Novembre, 14 et 15 Décembre 2022

Date de création : 01-12-2021

Dernière modification : 14-12-2021



### Public

Toute personne désignée par son employeur pour assurer la mission de salarié désigné compétent en matière de santé et sécurité au travail (Loi 2011-867 du 20 juillet 2011 ; Art.L4644-1 du Code du travail)

Prérequis : Aucun

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Si besoin, notre équipe étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour permettre de suivre la formation.

Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode de financement.



### Les plus pédagogiques

Animateur :

Nos formateurs sont choisis pour leurs expertises métiers, leurs compétences pédagogiques et leurs connaissances de l'entreprise.

Méthodes :

Une pédagogie interactive favorise l'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être. Le formateur apporte des savoirs théoriques mais également un accompagnement des participants vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

Nos salles sont équipées d'outils multimédias et interactifs et de tous matériels en lien avec la thématique traitée.

Groupe de 4 à 10 personnes



### Validation / Certification

Recueil des attentes : au démarrage de la formation, les attentes de chaque participant sont



## Devenir référent en santé et sécurité au travail

Tout savoir sur la mission de référent santé sécurité en entreprise

répertoriées par le formateur sur le support CCI.

Positionnement : en début de formation, le niveau de chaque participant est évalué par le formateur via un test de positionnement et d'acquis des connaissances.

En cours de formation, des exercices et/ou des mises en situation viennent évaluer l'acquisition des connaissances et capacités de chaque participant.

Evaluation des acquis : en fin de formation, le niveau d'acquisition des connaissances et capacités est évalué individuellement au regard des objectifs de la formation par un test de positionnement et d'acquis des connaissances.

Evaluation qualité : dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue, une enquête de satisfaction des participants est réalisée en fin de formation. Une version numérique de ce questionnaire peut être utilisée.

Certificat de réalisation, attestation de formation : à l'issue de la formation, votre certificat de réalisation de cette formation vous sera délivré par les services administratifs de la CCI. En complément et sur demande des participants, une attestation de formation pourra également être remise.

**Durée | Prix**

**5 Jours, 35 Heures**

**950 € NET**

Code : SP1029

Horaires de formation :

8h30-12h30 - 14h-17h

**Date | Lieu**

**A Nantes**

> 21, 22, 23 Novembre, 14 et 15 Décembre 2022

*Date de création : 01-12-2021*

*Dernière modification : 14-12-2021*



### Programme

**Rechercher et exploiter les informations externes à l'entreprise, pouvant être utilisées**  
**Apprécier la situation de l'entreprise au regard de la prévention des risques**

#### Les accidents de travail, accidents du trajet et maladies professionnelles

- Les principes de la réglementation en santé et sécurité au travail
- L'évaluation des risques et document unique (décret 2001-1016 du 5 nov 2001)
- Le processus d'apparition du dommage
- Les principes généraux de prévention (loi du 31 décembre 1991)
- La formation à la sécurité et les fiches de poste
- Les entreprises extérieures et le plan de prévention (Décret 92 158 du 20 fév 1992)
- Le protocole de sécurité (Arrêté du 26 avril 1996)
- Les Equipements de Protection Individuelle
- Les contrôles réglementaires
- Le Salarié Désigné Compétent
- Le bilan annuel de prévention et le PAPRIACT

#### Situer son rôle parmi les acteurs en Santé Sécurité au Travail

- Apprécier la démarche prévention des risques professionnels de l'entreprise
- Les outils de repérage DIGEST et GPSST
- Les autres outils de repérage de l'INRS
- La formulation des écarts
- La méthodologie d'analyse des situations de travail afin de détecter les phénomènes dangereux

#### CCI Vendée

16 rue Olivier de Clisson - CS 10049 - 85002 La Roche sur Yon Cedex  
 Tél : 02 51 45 32 89 - Mail : formation.continue@vendee.cci.fr  
 N° SIRET : 188 500 490 00019 - N° Déclaration d'activité 528 501 092 85



## Devenir référent en santé et sécurité au travail

Tout savoir sur la mission de référent santé sécurité en entreprise

### Être capable de proposer et de suivre un plan d'action en SSCT

La mise en place d'un plan d'action  
La présentation du plan d'action  
La gestion et le suivi

L'analyse d'accident de travail  
La responsabilité pénale en cas d'accident  
Les différentes phases de l'analyse  
Le questionnaire d'accident  
La multicausalité d'un accident de travail  
Méthode de l'arbre des causes

Les risques professionnels  
Les risques psychosociaux  
Le travail sur écran  
Le bruit  
Le TMS  
L'incendie  
La manutention manuelle

### Durée | Prix

**5 Jours, 35 Heures**

**950 € NET**

Code : SP1029

Horaires de formation :

8h30-12h30 - 14h-17h

### Date | Lieu

**A Nantes**

> 21, 22, 23 Novembre, 14 et 15 Décembre  
2022

*Date de création : 01-12-2021*

*Dernière modification : 14-12-2021*

### Pour illustrer la formation, il est intéressant que les stagiaires puissent emporter le jour de la formation les documents suivants :

Bilan annuel de prévention  
PAPRIACT  
Document unique  
Livret d'accueil  
Plan de prévention  
Protocole de sécurité